

INNERGEX II

Compte-rendu de réunion

Projet: KIPAWA
Sujet: Préoccupation des résidents du lac Tee.
Lieu: Résidence de monsieur Raymond Moreau, président de l'Association des résidents du lac Tee (ARLT)
Date: 19 octobre 2009
Participants: Raymond Moreau ARLT
Nancy Leblond ARLT
Pauline Lécuyer ARLT
Howard Green ARLT
Duncan Ashworth ARLT
Jacques Rochon Résident du lac
Guy Dufort Innergex II
Renaud de Batz Innergex II
Distribution : Aux participants et à :
Julie Boudreau Innergex II

Article	Sujet	Action
1.0	Ordre du jour Un ordre du jour avait été préparé par monsieur Moreau. La réunion avait pour objectif principal d'obtenir de la part d'Innergex des informations sur le projet Kipawa et particulièrement son impact sur le niveau du lac Tee.	
2.0	Présentation par Innergex	
2.1	Présentation de l'entreprise Guy Dufort remercie l'assistance pour cette invitation et fait une brève présentation d'Innergex. Il indique également que le projet est développé en partenariat avec les deux Nations de Wolf Lake et Eagle Village qui en seront propriétaires à 52% et qu'en plus des retombées économiques, des redevances substantielles seront versées aux municipalités et à la MRC.	
2.2	Présentation du projet Kipawa Renaud de Batz présente le projet Kipawa avec sa variante la plus plausible qui consiste à construire deux centrales : <ul style="list-style-type: none">• Lac Tee : localisée en rive droite du barrage du lac Tee, d'une capacité de 5 MW;	

	<ul style="list-style-type: none"> • Témiscaming : centrale localisée à côté de l'ancienne centrale sur les rives du lac Témiscaming. Cet aménagement de 37 MW comprend également une prise d'eau en amont du barrage Lumsden et un tunnel d'amenée de 1,7 km. <p>Les deux centrales auront un débit d'équipement de l'ordre de 70 m³/s. Des débits réservés de 10 à 25 m³/s seront laissés, suivant la saison, dans la rivière Kipawa, de 5 m³/s, en tout temps dans le ruisseau Gordon à l'aval du barrage Lumsden, sans compter environ 2 m³/s pour Tembec et l'alimentation de la ville de Témiscaming. Le débit de transit entre la structure de contrôle à Kipawa et le barrage Lumsden sera donc compris entre 70 et 80 m³/s, donc bien supérieur aux 20 m³/s qui transitent actuellement et notamment à travers le lac Tee.</p> <p>L'échéancier actuel du projet, dans la mesure où le gouvernement concède les droits hydrauliques cet hiver, sera le suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Début des études d'impact : été 2010 • Audiences publiques : automne 2012 • Début des travaux : été-automne 2013 • Mise en service : automne 2015 	
<p>3.0</p>	<p>Préoccupation des résidents</p> <p>Les représentants de l'ARLT et un résident, monsieur Rochon, font part de leurs préoccupations.</p> <p>Ils rappellent que le Lac Tee est en réalité un territoire artificiellement inondé depuis 1911. Lorsque le réservoir Kipawa a été créé, le ruisseau Gordon, cours d'eau artificiel, servait au flottage du bois et à alimenter la première centrale. Le lac Tee est créé par la retenue du barrage du même nom le long du ruisseau Gordon. Le secteur nord-ouest du lac Tee, où est concentré la majorité des résidents, est un secteur peu profond, très sensible au marnage. Lors de la réfection du barrage en 2006 par le CEHQ, la plupart des résidences étaient alors localisées très loin du rivage lorsque le niveau du lac a été baissé.</p> <p>Antérieurement, le barrage était un ouvrage "orphelin" et de longues démarches ont dû être entreprises pour qu'il soit reconstruit. Il avait même été question de supprimer le barrage, ce qui aurait réduit considérablement la surface du lac Tee et de ce fait lourdement pénalisé les riverains. Aujourd'hui, avec le nouveau barrage à crête déversoir, le niveau du lac est stabilisé, à la satisfaction des résidents.</p> <p>Les résidents confient également qu'un reportage récent de Radio Canada au sujet de projets hydroélectriques sur la rivière Aux Lièvres les a préoccupés. Leur souhait est que le niveau du lac Tee soit stabilisé durablement sans que quelque activité puisse l'entraver, comme un</p>	



	aménagement hydroélectrique.	
4.0	<p>Commentaires et engagements d'Innergex</p> <p>Innergex explique qu'il est à leur avantage de maintenir le niveau actuel du lac Tee. La centrale est un projet "au fil de l'eau" qui ne permet pas d'emmagasiner d'eau dans un réservoir. C'est un engagement et un choix car les projets au fil de l'eau ont un impact mineur sur l'environnement en comparaison des projets avec réservoirs. Il est donc dans l'intérêt de l'aménagement de maintenir le niveau d'eau du lac Tee pour conserver une hauteur de chute qui permette de produire à la capacité optimale. De plus, Innergex est sensible à l'intégration harmonieuse du projet dans l'environnement naturel et humain.</p> <p>Afin d'éviter les brusques variations de niveau d'eau en cas d'arrêt d'urgence des centrales, une vanne automatisée sera installée à même le barrage du lac Tee. De même qu'une autre vanne automatisée permettra de couper les débits à Kipawa, alimentation source du ruisseau Gordon.</p> <p>Innergex s'engage donc, dès aujourd'hui, à maintenir le lac Tee à son niveau actuel de 260,9 m (niveau à confirmer) pendant les opérations de sa centrale, mais également lors de la construction du projet. Les études d'impact et d'optimisation à venir permettront de sélectionner quels seront les meilleurs ouvrages et systèmes de gestion pour garantir cet engagement.</p> <p>De plus, Innergex s'engage à créer un comité de suivi du projet qui sera créé dès le début de la construction du projet et maintenu tant que les centrales seront en opération. Ce comité sera composé de représentants des municipalités, des communautés mais également de membres d'associations concernées par le projet. L'Association des résidents du lac Tee sera invitée à avoir un représentant sur ce comité.</p> <p>À la clôture de la réunion, Innergex demande aux participants à ce que les informations divulguées restent confidentielles. Des séances de consultation publiques préliminaires sont prévues prochainement, mais pas avant les élections municipales du 1^{er} novembre.</p>	

Préparé le 23 octobre 2009 par :



Renaud de Batz, Geol., M.Sc., MBA.
Vice président Région de l'Est – Énergie hydroélectrique

